

Statement
Minister for
International
Trade



Discours
Ministre du
Commerce
extérieur

89/07

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PAR LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

JOHN C. CROSBIE

DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE CANADA-ROYAUME-UNI

LONDRES, ANGLETERRE

Le 3 février 1989

Monsieur le Haut Commissaire, mes Lords, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous dire à quel point je suis heureux d'avoir été invité à prendre la parole devant la Chambre de commerce Canada-Royaume-Uni.

Nos liens avec la Grande-Bretagne remontent au tout début de notre histoire. En 1497, John Cabot, naviguant sous le patronage d'Henri VII, mettait pied à terre dans ma province de Terre-Neuve. Sir Humphrey Gilbert prenait officiellement possession de Terre-Neuve au nom de l'Angleterre en 1583, le jour de la Saint-Jean, sur les rives du havre que l'on appelle depuis St. John's.

Aujourd'hui, ce lien impérial est chose du passé. Nous l'avons remplacé par notre appartenance commune à plusieurs institutions - l'ONU, l'OCDE, l'OTAN et le Commonwealth - dont le Canada est un membre fier et actif. En accueillant la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Vancouver en octobre 1987, le Canada a souligné son engagement envers cette institution unique.

Plusieurs changements importants sont survenus dans nos deux pays au cours des dernières décennies. L'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté a eu un effet marqué sur la structure de ses échanges. Dans le milieu des années 60, moins de 20 p. 100 du commerce du R.-U. se faisait avec la CE; ce commerce compte maintenant pour plus de 50 p.100 et certains prédisent que d'ici à l'an 2000, 75 p. 100 du commerce du R.-U. se fera avec les autres États membres.

La décision britannique d'adhérer à la Communauté a fait que nos relations commerciales bilatérales s'inscrivent maintenant dans le cadre de notre relation plus large avec la Communauté. Les règlements et politiques de la CE ont influencé les genres et les volumes de produits que nous exportons au Royaume-Uni, exerçant parfois un effet défavorable comme dans le cas de certains produits agricoles et alimentaires.

Ceci dit, la relation commerciale entre nos deux pays a généralement continué à se développer - en dépit de la Communauté comme pourraient dire certains Canadiens -, nos

échanges passant de 860 millions £ en 1967 à un bon 3,8 milliards £ en 1988. Plus de quatre siècles de commerce bilatéral ont solidement enraciné nos actuelles relations économiques et commerciales.

Les exportations britanniques au Canada ont totalisé 2,2 milliards £ en 1988, dont le tiers se composait de pétrole brut. Les autres grandes exportations étaient les produits chimiques, les ustensiles de cuisine, les moteurs et les turbines.

Le Royaume-Uni est notre plus important partenaire au sein de la CE et notre troisième débouché en importance après les États-Unis et le Japon. Nos exportations au Royaume-Uni ont totalisé 1,57 milliard £ en 1988. Nos principales exportations comprendraient les produits forestiers, les minéraux, les produits alimentaires et le matériel industriel.

Les articles manufacturés et les produits de haute technologie sont la composante la plus dynamique de nos exportations au Royaume-Uni. Nos exportations en Grande-Bretagne de matériel de télécommunication et de bureautique ainsi que d'équipements scientifiques dépassent maintenant 100 millions £.

Confrontés à un marché de plus en plus concurrentiel, les Canadiens démontrent leur capacité d'innovation, même dans nos exportations les plus traditionnelles. Les produits de la mer en sont un bon exemple. Fisheries Products International, l'une des plus grosses entreprises de pêche au monde, exploite maintenant à Burin, Terre-Neuve, une usine qui fabrique des produits de la mer prêts à être consommés... comme des emballages pour micro-ondes... et presque exclusivement destinés au marché britannique.

Sur la question des pêches, j'ai demandé à des ministres britanniques, pendant mon séjour à Londres, s'ils pouvaient me conseiller un mode de règlement du très sérieux problème de la surpêche que certains pays européens pratiquent dans les eaux internationales près du Grand Banc de Terre-Neuve. Cette surpêche compromet très sérieusement la bonne gestion de nos stocks de poisson, qui assurent la subsistance de milliers de pêcheurs de l'Est du Canada.

Quelques mots de plus sur notre relation bilatérale. Environ 150 entreprises canadiennes se sont implantées au Royaume-Uni, et environ 650 entreprises britanniques ont des filiales ou des succursales au Canada. Les investissements britanniques au Canada, qui totalisent 11,2 milliards \$ CAN ou 5,2 milliards £, ne le cèdent qu'aux investissements américains. Les investissements canadiens au Royaume-Uni dépassent 2 milliards £, et ces investissements s'accroissent.

Ces dernières années, par exemple, nos grandes entreprises de télécommunication... comme Northern Telecom, Mitel, Newbridge, Cognos, Computing Devices et Gandalf... se sont établies en Grande-Bretagne.

Notre société immobilière Olympia & York développe ici même, à Londres, l'énorme projet Canary Wharf: c'est un projet excitant - le plus important du genre en Europe.

Les Canadiens ont des intérêts substantiels dans votre industrie de la publication. Ce mois-ci encore, des sociétés canadiennes ont annoncé d'importants investissements au Royaume-Uni dans la câblodistribution et la publication de magazines.

Vos entreprises ont depuis longtemps d'importantes associations technologiques avec des sociétés canadiennes. C'est la voie de l'avenir. Le libre-échange Canada-États-Unis et l'intégration européenne donnent de nouveaux motifs d'élargir ces coentreprises pour desservir les marchés européen et nord-américain. La recherche de nouvelles associations reste l'un des principaux objectifs du Haut-Commissariat du Canada, qui travaille de concert avec les représentants des six gouvernements provinciaux ici à Londres.

A` titre de centre financier international, Londres a attiré au Royaume-Uni nos grandes banques, nos maisons de placement, nos compagnies d'assurance et nos sociétés de fiducie. A` titre d'exemple, la communauté financière de Londres a souscrit l'an dernier un chiffre record de 18 milliards \$ de fonds euro-canadiens. Tout ceci fait du Royaume-Uni un important partenaire dans notre stratégie commerciale

bilatérale, ainsi qu'un intervenant clé dans le processus de libéralisation de l'environnement commercial global.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer l'importance des personnes dans cette importante relation commerciale. Quelque 500 000 Canadiens sont venus au R.-U. l'an dernier alors que 450 000 citoyens britanniques ont visité le Canada.

Ce que je viens de décrire signifie de toute façon que la Grande-Bretagne reste l'un de nos plus importants partenaires sur la scène internationale. De fait, le fondement même de la vieille relation offre d'importantes possibilités de croissance, en plus évidemment de la possibilité de promouvoir les intérêts et avantages mutuels de deux des sept plus grandes démocraties industrialisées du monde.

J'aimerais maintenant vous parler de la place du Canada dans l'économie globale. Depuis quatre ans et demi, le gouvernement que dirige le premier ministre Mulroney s'est attaché à redynamiser l'économie canadienne. Beaucoup a été réalisé.

- Le produit intérieur brut s'est accru d'en moyenne 4 p. 100, taux qui ne le cède qu'au Japon parmi les principaux membres de l'OCDE.
- Les investissements réels des entreprises se sont accrus d'en moyenne 7,8 p. 100 entre 1984 et 1988.
- Et les exportations nominales du Canada se sont accrues de 23 p. 100 en quatre ans: nos exportations vers la Communauté européenne se sont accrues de 47 p. 100, celles au Japon de 42 p. 100 et celles aux États-Unis de 20 p. 100.
- Le déficit fédéral a été maîtrisé et le gouvernement est conscient de la nécessité de faire encore mieux.
- La réforme fiscale a simplifié le système et réduit les taux d'imposition des sociétés à des niveaux comparables à ceux des États-Unis.
- La politique de la concurrence a été modernisée pour contrer plus efficacement le comportement

anticoncurrentiel mais également pour tenir compte de la nature toujours plus globale du milieu dans lequel nous devons opérer.

- D'importantes réformes ont été introduites pour permettre l'intégration des services financiers et pour libéraliser les règles de propriété étrangère applicables aux investisseurs financiers. Par exemple, les institutions étrangères peuvent maintenant acquérir des maisons de courtage canadiennes. Et de nouvelles réformes sont prévues pour rendre nos services financiers davantage concurrentiels au plan international.
- Les réformes apportées à la réglementation de l'énergie et du transport pour accorder bien plus d'importance aux forces du marché ont permis aux industries de se restructurer et d'accroître leur efficience.
- Les grandes privatisations ont touché la Corporation de développement du Canada, de Havilland Aircraft, Canadair, les Arsenaux canadiens, Téléglobe et Fisheries Products International, et le processus de privatisation d'Air Canada et de l'Eldorado nucléaire se poursuit.
- Les anciennes politiques restreignant l'investissement étranger ont été abandonnées. L'Agence d'examen de l'investissement étranger a été remplacée par Investissement Canada, qui a pour mandat d'accroître l'investissement étranger au Canada.
- Et nous avons suivi une politique de valorisation du commerce, premièrement en élaborant une stratégie de négociations commerciales au plan multilatéral sous l'égide du GATT et au plan bilatéral avec les États-Unis, et deuxièmement en développant de nouvelles possibilités de croissance, surtout en Europe et dans les pays de la bordure du Pacifique.

Avec ces initiatives, le Canada a délaissé les politiques souvent introverties des années 70 et du début des années 1980. Aux dernières élections générales, les Canadiens ont été invités à décider s'ils voulaient poursuivre cette nouvelle approche ou revenir aux politiques du passé.

Vous savez probablement que le Premier ministre m'a demandé de continuer à servir le nouveau gouvernement à titre de ministre du Commerce extérieur. L'annonce faite lundi mentionnait l'établissement de deux nouveaux comités du Cabinet: un comité d'examen des questions environnementales et un comité d'examen des dépenses qui, présidé par le Premier ministre, étudiera tous les plans de dépenses du gouvernement. L'environnement et la réduction du déficit auront la grande priorité dans le programme du gouvernement pour les prochains mois.

Nombre de défis sont posés au Canada et aux autres grandes nations commerçantes. La réduction du déficit budgétaire est une priorité immédiate pour plusieurs grandes nations commerçantes. Et le problème des gros excédents de la balance commerciale de certains de nos partenaires ne peut être ignoré. De plus, le règlement du problème de la dette des pays en développement à revenu moyen et l'achèvement du Cycle de négociation au GATT - surtout en ce qui touche l'agriculture et la propriété intellectuelle - nécessiteront une coordination et une coopération constantes entre tous les grands partenaires commerciaux.

Le GATT a un important rôle à jouer dans le maintien et l'élargissement d'un système commercial international ouvert. Le Canada et ses grands partenaires commerciaux partagent les mêmes objectifs pour l'Uruguay Round. Ce sont:

- d'améliorer l'accès aux marchés en réduisant ou en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires;
- d'obtenir des règles efficaces pour les produits agricoles, y compris la réduction des subventions à l'exportation;
- d'élaborer des règles pour des domaines importants du commerce qui ne sont pas encore assujettis au GATT, y compris les services, les mesures concernant les investissements et liées au commerce ainsi que les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce;
- de mieux réglementer le subventionnement et l'utilisation des mesures compensatoires et de sauvegarde; et

- de renforcer les institutions du GATT, surtout en ce qui touche les différends nationaux, et d'établir des liens plus étroits avec le FMI et la Banque mondiale.

La réunion d'examen à mi-parcours, que j'ai accueillie à Montréal en décembre, a été décevante pour ce qu'elle n'a pas permis de réaliser... surtout sur l'épineuse question de l'agriculture; mais des progrès réels ont été réalisés dans d'autres domaines.

En fait, il y a un accord sur 11 des 15 domaines de négociation. Il faut comprendre que le Cycle d'Uruguay a un ordre du jour bien plus ambitieux que celui de tout autre cycle précédent. De même, un bien plus grand nombre de pays en développement et de pays nouvellement industrialisés participent activement aux négociations. Ce qui ne simplifie pas la recherche d'un consensus. Nombre de questions difficiles restent à régler, et il vaut la peine de les régler, mais il serait irréaliste d'attendre immédiatement des résultats spectaculaires. A Montréal, il était clair que les membres du GATT ne voulaient pas se contenter de camoufler leurs divergences. Et ça me semble un signe de leur engagement envers un bon système commercial multilatéral.

Les Européens, y compris des dirigeants britanniques, ont affirmé que les actuels objectifs agricoles des États-Unis pour le Cycle de négociation au GATT sont trop ambitieux. Nous pouvons accepter que la proposition initiale des États-Unis, qui vise à mettre fin à toutes les subventions d'ici à l'an 2000, ne soit pas l'un des résultats de ce Cycle de négociation. Mais ne vous y trompez pas. Le Canada veut résolument mettre fin aux perturbations que cause votre Politique agricole commune. La communauté internationale voudrait que l'Europe s'engage véritablement à ajuster ces politiques. Entre temps, nous nous attendons à ce que la Communauté et les États-Unis aient suffisamment de volonté politique pour faire progresser les négociations.

Des progrès importants ont déjà été réalisés sur l'accès aux marchés, les règles commerciales, le règlement des différends, le fonctionnement du GATT, le commerce des

services et les produits tropicaux.

Et j'ai confiance que nous pourrons, dans les mois à venir, réaliser des progrès sur les questions les plus difficiles.

Je crois que les ambitieux objectifs établis à Punta del Este seront réalisés dans les deux prochaines années, après des négociations fort difficiles. Je crois aussi que les nations commerçantes comprennent généralement qu'elles seront toutes perdantes si ces objectifs ne sont pas réalisés et que les négociations échouent.

Certains ont accusé le Canada de donner trop d'importance à sa relation avec les États-Unis. La sagesse de notre engagement envers le maintien et l'élargissement de l'accès à notre marché le plus important devrait être évidente. Mais nous avons un engagement tout aussi important envers la compétitivité de nos entreprises dans le monde. C'est aussi l'objectif avoué de l'achèvement du marché européen unique. Le marché européen nous est toujours essentiel. L'Europe de l'Ouest compte pour 36 p. 100 de nos exportations non destinées aux États-Unis et est, avec les pays de la bordure du Pacifique, le principal point de concentration de nos initiatives de promotion du commerce et de l'investissement à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Nous avons confiance que l'Europe restera ouverte et qu'elle contribuera positivement à l'établissement, pendant l'Uruguay Round, de nouvelles règles et disciplines qui donneront une économie mondiale plus ouverte et dynamique. Pour ce qui est du marché européen unique, nous avons toujours des préoccupations concernant le développement de normes européennes - comme le code européen applicable au bois d'oeuvre, la création de nouvelles règles d'origine et l'application éventuelle du concept de réciprocité.

L'intégration européenne ne doit pas ériger de nouveaux obstacles au commerce. Ce serait un coup porté à un système commercial international ouvert. Même la menace de nouvelles barrières pourrait entraver le commerce et l'investissement et retarder les progrès dans les Négociations commerciales multilatérales. Les réunions que j'ai eues à Londres, à Rome et à Milan m'ont heureusement révélé que les gens d'affaires et dirigeants politiques britanniques et italiens partagent

ce point de vue général. Mais toutes les parties intéressées devront veiller en permanence à ce que, dans la pratique, les règlements respectent le principe de la libéralisation du commerce.

Si nous reconnaissons que l'achèvement du marché unique est essentiellement un processus interne, la transparence et un dialogue permanent entre la CE, ses États membres et ses partenaires extérieurs serviront à éviter l'incertitude quant à l'érection possible de barrières commerciales par l'Europe de 1992.

Tout comme le Royaume-Uni, nous résisterons à la création d'une Forteresse Europe. La Grande-Bretagne a profité d'une importante déréglementation de ses marchés des biens et des services, et nous reconnaissons nous aussi que vous avez intérêt à ce que ce marché reste déréglementé plutôt que d'être assujéti à de nouveaux contrôles importés du continent.

La relation entre le Canada et les États-Unis dans le cadre du libre-échange différera bien sûr de celle qui existera entre les États membres de la Communauté européenne. La Communauté européenne continuera de fonctionner selon des règles communes et des institutions communes alors que le Canada et les États-Unis agiront selon les règles du traitement national en n'ayant d'institutions communes que pour le règlement des différends. Il est important de souligner que l'Accord de libre-échange n'érigera aucun nouvel obstacle au commerce avec des pays tiers. Il existe tellement de possibilités de libéraliser le commerce entre le Canada et les États-Unis que le libre-échange donnera aux entreprises de l'Amérique du Nord nombre des avantages et possibilités que l'Europe de 1992 donnera aux entreprises de la Communauté européenne.

Nous savons que des entreprises européennes agressives s'informent actuellement des nouvelles possibilités de commerce et d'investissement que procurera le libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Nous invitons certainement d'autres entreprises à le faire puisque nous sommes convaincus que l'Accord de libre-échange est une bonne raison d'investir au Canada pour desservir le marché nord-américain. Mais ce n'est que l'une des bonnes raisons

d'investir au Canada.

Le Canada possède l'une des économies les plus diversifiées au monde. Fondée d'abord sur les ressources naturelles, notre économie a évolué pour devenir l'une des principales économies industrielles de la planète, si situant au deuxième rang parmi les pays de l'OCDE pour ce qui est du PIB par habitant calculé selon le pouvoir d'achat.

Nos secteurs secondaire et tertiaire hautement développés reposent sur l'infrastructure que constituent nos richesses naturelles. Toutefois, depuis de nombreuses années, la diversité et l'innovation technologique qui caractérisent ces secteurs démontrent jusqu'à quel point leur essor s'est libéré de cette infrastructure. Vous serez intéressés de noter que le Canada fabrique plus d'automobiles que le Royaume-Uni.

Tous ces atouts ont fait du Canada un lieu de prédilection pour les investisseurs étrangers: en effet, les apports directs de capitaux étrangers sont passés de 3,8 milliards \$ CAN en 1984 à 10,2 milliards en 1987. Nous sommes confiants que ces niveaux d'investissement, accompagnés d'importants transferts de technologie et de grandes entreprises en coparticipation, augmenteront en 1989 et dans les années à venir.

Les gouvernements ainsi que les entreprises du Canada devront relever plusieurs défis:

- exploiter les possibilités que le libre-échange a ouvertes sur le marché de l'Amérique du Nord;
- favoriser la libéralisation du commerce international dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales;
- tirer profit des nouvelles possibilités que présente l'internationalisation des affaires, surtout en Europe et dans la région du Pacifique; et, ce qui est très important,

- maintenir la bonne image politique et économique que le Canada projette sur la scène internationale en tant que démocratie responsable, respectée et digne de confiance.

Les Canadiens savent maintenant qu'ils doivent devenir des concurrents efficaces sur les marchés mondiaux s'ils veulent prospérer et croître. Nous n'avons plus du tout la même attitude que pendant les années 1970 et le début des années 1980, lorsque nous étions portés à résister aux changements économiques sur le plan international; nous cherchons davantage aujourd'hui à mieux nous adapter à la conjoncture économique.

Les grandes initiatives que nous prenons à cette fin à l'échelle internationale comprennent la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, un appui énergique de l'Uruguay Round ainsi que l'expansion de la coopération bilatérale et industrielle avec nos principaux partenaires commerciaux. A l'échelle nationale, nos efforts visent surtout la poursuite des ajustements structurels et la réduction du déficit.

Les Canadiens marchent vers l'avenir avec confiance, car ils attendent une croissance et une prospérité soutenues pour les prochaines années. Nous savons que le Royaume-Uni regarde aussi l'avenir avec grand optimisme. Le monde a besoin d'un tel optimisme et d'une collaboration entre des pays comme les nôtres pour relever les nombreux défis qui nous attendent.